



COLLÈGE BERLIOZ VINCENNES

VADE MECUM

L'ENTRÉE EN 6ÈME

20²⁴₂₅





PROCESSUS D'ACCÈS AU COLLÈGE



**LE 18 MARS, L'ÉCOLE TRANSMET LE VOLET 1 D'INSCRIPTION, À COMPLÉTER
PUIS À RENDRE À L'ÉCOLE LE 05 AVRIL**

VOLET 1 : Document à remplir pour l'affectation vers le collège de secteur

Il vous faudra indiquer :

- L'adresse actuelle
- L'adresse à prendre en compte pour l'affectation en cas de déménagement ou de séparation (adresse du parent où résidera votre enfant à la rentrée de 6ème, choix de l'adresse si garde alternée ...)
- Coordonnées des responsables
- Langue étudiée en élémentaire

Si votre enfant a été accepté dans un établissement privé, merci de transmettre le justificatif d'inscription à Madame la Directrice de l'école.



**A PARTIR DU 22 AVRIL, L'ÉCOLE TRANSMET, SUR DEMANDE DES PARENTS,
LES DOCUMENTS DE DEMANDE DE DÉROGATION D'AFFECTATION DE COLLÈGE**

À remplir et à rendre à Madame la Directrice de l'école mi-mai avec le VOLET 2

L'école transmettra alors les demandes de dérogation à la DSDEN du 94.

Si la demande de dérogation n'est pas acceptée, votre enfant gardera sa place de collègue de secteur du VOLET 2.

Il est recommandé d'écrire une lettre expliquant les motifs de la demande en ajoutant les pièces justificatives si nécessaire

Ordre de priorité (Cette décision est prise par les instances supérieures à l'école et aux collèges) :

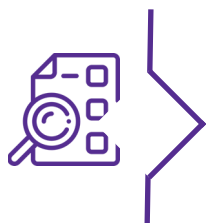
- 1 élève souffrant d'un handicap - dossier MDPH
- 2 élève nécessitant une prise en charge médicale à proximité de l'établissement demandé
- 3 élève boursier
- 4 élève dont un frère ou une sœur est en cours de scolarité dans le même collège (hormis la 3ème)
- 5 élève dont le domicile en limite de secteur est proche de l'établissement souhaité
- 6 élève devant suivre un parcours particulier : sportif, artistique...



**L'ÉCOLE TRANSMET LE VOLET 2 QUI DEVRA ÊTRE REMPLI, SIGNÉ ET RENDU À
L'ÉCOLE AVANT LE 13 MAI :**

Dans le VOLET 2 on trouve :

- l'affectation de l'enfant à son collège de secteur
- le choix des langues



LE CHOIX DES LANGUES

Le choix définitif se fait à l'inscription

2 choix en 6ème :

- soit anglais seul en 6ème et dans ce cas on débute la LV2 en 5ème et ce sera obligatoirement l'espagnol et cela jusqu'en terminale.

- soit la classe bilangue anglais + allemand en 6ème : l'élève suit 2 langues vivantes dès la 6ème et cela jusqu'en terminale.

Il faut impérativement demander la classe bi-langue lors de l'inscription en 6ème en juin 2024. Attention le choix de l'allemand en 6ème est définitif, il ne sera pas possible de choisir l'espagnol en 5ème.

L'option Latin démarre en 5ème et l'option Grec en 3ème - Il n'est pas possible de choisir les deux.



L'AFFECTATION EN 6EME

Vendredi 7 juin

L'école reçoit les notifications d'affectation définitive (affectation au collège de secteur ou dérogation acceptée)

La notification d'affectation n'est pas une confirmation d'inscription.

⇒ **On DOIT inscrire ensuite l'enfant au collège**

Les dossiers arrivent à l'école le **Lundi 10 juin 2024**

Les parents dont les enfants sont affectés au collège Berlioz seront reçus dans l'établissement pour une réunion d'information le **Le jeudi 13 juin 2024 à 18h**

L'inscription se fera au secrétariat du collège Berlioz :

Le lundi 17 juin et le mardi 18 juin de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h00 sans rendez-vous

Le mercredi 19 juin de 9h00 à 12h00 sans rendez-vous

Les familles se présentent avec le dossier d'inscription et les pièces demandées.

INSCRIPTIONS



LA RENTRÉE À BERLIOZ

Dossier d'inscription - Liste des pièces :

- ▶ La liste du matériel scolaire à acheter.
- ▶ Le document expliquant l'inscription et le fonctionnement de la demi-pension et le formulaire de demande d'aide à la demi-pension.
- ▶ La brochure d'informations du département, entre autres sur le dispositif Ordival.
Penser à inscrire votre enfant sur le site de l'Ordival pendant l'été. L'ordinateur sera ensuite remis en mains propres et sur RDV en octobre.
Attention : l'inscription ne sera plus possible quelques jours avant la rentrée. Des formulaires papier sont alors remis à la rentrée aux élèves pour que ceux qui ne se sont pas inscrits en ligne puissent le faire. Pour information, l'Ordival est l'ordinateur remis par le Val de Marne à chaque nouveau collégien pour toute la durée de sa scolarité au collège.
- ▶ Les documents et le dossier d'inscription de l'Association Sportive du Collège
- ▶ Attestation savoir nager ou attestation sur l'honneur
- ▶ Copie du premier semestre du LSU (2ème semestre fourni par l'école)
- ▶ Fiche de choix de langues (bilangue ou non bilangue pour la 6ème)
- ▶ Justificatif de domicile

Organisation de la rentrée du lundi 2 septembre 2024 :

- ▶ Les classes entrent par niveau, échelonnées sur 2 journées.
- ▶ Les 4 classes de 6ème sont les seules à entrer le matin du jour de la rentrée. Ils ont ainsi le collège pour eux tous seuls.
- ▶ Les parents des élèves de 6ème sont habituellement invités à entrer dans le collège avec les enfants pour une brève réunion avec le Proviseur.
- ▶ Tous les élèves de 6ème déjeunent à la cantine et quittent le collège après le repas (12h50).
- ▶ Ils n'ont pas cours l'après-midi de la rentrée ni le lendemain (ce sont alors les 5èmes, 4èmes et 3èmes qui font leur rentrée).

Informations utiles :

- ▶ Réunion parents / professeurs et réunion de rentrée avec le proviseur et les associations de parents mi-septembre
- ▶ Les guides d'utilisation de l'ENT (monlycee.net) et de pronote ainsi que les codes personnels d'accès (élèves et parents) sont remis lors des réunions de rentrée.
 - ⇒ L'ENT (Environnement Numérique de Travail) : interface commune à tous les utilisateurs de la cité scolaire, messagerie, applications pédagogiques, ...
 - ⇒ Pronote : relevé des absences, relevé de notes, cahiers de textes, ...
- ▶ Natation : seuls les élèves n'ayant pas obtenu l'Attestation du Savoir Nager en CM2 vont à la piscine en 6ème au 2ème semestre.
- ▶ Site du Collège : <http://www.cite-scolaire-berlioz.org>
On y trouve de nombreuses informations sur la rentrée (calendrier de l'organisation de la rentrée par classe, la demi-pension, la scolarité, ...).
- ▶ Les listes des classes de 6ème sont habituellement affichées devant le collège la veille de la rentrée.



LES HORAIRES RÉGLEMENTAIRES

	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Français	4h30	4h30	4h30	4h
Mathématiques	4h30	3h30	3h30	3h30
Histoire - géographie Enseignement moral et civique	3h	3h	3h	3h30
Langue vivante 1	4h	3h	3h	3h
Langue vivante 2	-	2h30	2h30	2h30
Sciences de la vie et de la Terre		1h30	1h30	1h30
Sciences physiques	3h	1h30	1h30	1h30
Technologie		1h30	1h30	1h30
Éducation physique et sportive	4h	3h	3h	3h
Arts plastiques	1h	1h	1h	1h
Éducation musicale	1h	1h	1h	1h



L'EMPLOI DU TEMPS

Un exemple d'emploi du temps de 6ème

	lundi 11/03	mardi 12/03	mercredi 13/03	jeudi 14/03	vendredi 15/03
08:00	MATHÉMATIQUES SOUÏLE I. C301 Principal LAASSEL H. H.	FRANÇAIS PEYRESBLANGES A. C303 Principal LAASSEL H. H.		HISTOIRE-GÉOGRAPHIE CORNET H. C302 Principal LAASSEL H. H.	HISTOIRE-GÉOGRAPHIE STOESSER C. C304 Principal LAASSEL H. H.
09:00	SCIENCE VIE & TERRE BELMAMRAT F. C305 (SVT) Principal LAASSEL H. H.	ÉDUCATION HISTOIRE-GÉOGRAPHIE CORNET H. C303 (B) C184 (informatique) Principal		MATHÉMATIQUES SOUÏLE I. C301 Principal LAASSEL H. H.	FRANÇAIS PEYRESBLANGES A. C303 Principal LAASSEL H. H.
10:00	MATHÉMATIQUES SOUÏLE I. C301 Principal LAASSEL H. H.	EDUCATION MUSICALE FRANCO GAMEZ J. C301 (MS) Principal		ANGLAIS LV1 BLEUWER B. C301 Principal LAASSEL H. H.	FRANÇAIS PEYRESBLANGES A. C303 Principal LAASSEL H. H.
11:00	ANGLAIS LV1 BLEUWER B. C301 Principal LAASSEL H. H.	ARTS PLASTIQUES SADO A. C302 (APLA) Principal	Sciences Français de PEYRESBLANGES A. C303 Principal LAASSEL H. H.	ANGLAIS LV1 BLEUWER B. C301 Principal LAASSEL H. H.	MATHÉMATIQUES SOUÏLE I. C301 Principal
12:00					
13:00		MATHÉMATIQUES SOUÏLE I. C301 Principal			ÉDUCATION OF GENES PEYRESBLANGES A. C303 Principal
14:00	ED. PHYSIQUE & SPORT. DIRMONT L. EPS Principal	PHYSIQUE-CHIMIE BEN ABDEL AZIZ M. C304 (Physique) Principal		ED. PHYSIQUE & SPORT. DIRMONT L. EPS Principal	
15:00				PHYSIQUE-CHIMIE BEN ABDEL AZIZ M. C304 Principal	
16:00				LÉONIE CHANT CHORAL COLLECT FRANCO GAMEZ J. BICHKOCHE C301 (BRUS) Principal	
17:00					



QUESTIONS DES ELEVES ET REPONSES

Quelles sont les nouvelles matières ?

Les nouvelles matières sont la SVT, la musique, la physique-chimie, les arts plastiques.

Comment vais-je faire pour me repérer dans le collège ?

Les salles sont toutes numérotées. Si jamais tu te perdais, cela arrive les premières semaines, tu pourras toujours demander à quelqu'un de t'aider, il y a des surveillants dans les couloirs. Je te conseille de toujours suivre ta classe.

Comment ça va se passer dans la cour ?

La récréation dure 15 minutes, il y en a une le matin et une l'après-midi. Durant ce temps, tu pourras t'amuser, ou parler avec tes amis. Lorsque tu entends la première sonnerie, c'est que la récréation est terminée, tu devras alors monter en autonomie et te ranger devant ta salle.

Où vais-je le jour de la rentrée ?

Tu regarderas sur les listes des classes pour trouver ton nom puis tu te rendras dans la salle de conférence. A la fin de la réunion, tu suivras ton professeur principal avec ta classe.



LE LANGAGE AU COLLEGE

CPE : Le Conseiller Principal d'Education s'occupe du suivi des élèves sur les temps hors de la classe. En cas de problème, tu pourras le trouver dans le bureau de la vie scolaire au rez-de-chaussée.

Les surveillants ou assistants d'Education travaillent avec le CPE. Ils surveillent les couloirs, la permanence et la cour de récréation. Si tu es en retard, il faut t'adresser à eux, au bureau de la vie scolaire. Ils contrôlent ton entrée et ta sortie de l'établissement. Ils s'occupent également de la demi-pension.

Le CDI : Centre de Documentation et d'Information. C'est la bibliothèque du collège. Si tu veux faire des recherches, il y a là-bas des dictionnaires, des encyclopédies, des revues et Internet. Tu peux y aller pour faire tes devoirs, lire tranquillement ou même emprunter des livres.

La Permanence : Tu te rends dans cette salle lorsqu'un professeur est absent et que tu as cours après. Tu peux également t'y rendre pour travailler librement.

DP : C'est un élève demi-pensionnaire, il mange à la cantine.

Externe : C'est un élève qui rentre chez lui pour déjeuner.

SVT : Il s'agit d'une matière : Science et vie de la terre. C'est comme la science naturelle.

EPS : Education physique et sportive.

Professeur principal : C'est le professeur référent de ta classe. Il récolte les informations que donnent tes autres professeurs et fait le bilan avec tes parents.

Vie de classe : Cette heure ne figure pas sur ton emploi du temps, mais ton professeur principal te dira quand vous en ferez une. Elle n'est pas régulière. C'est le moment où tu discutes sur plein de sujets : l'ambiance de ta classe, comment tu te sens dans le collège, l'élection des délégués, la préparation des conseils de classe...

Les délégués et les suppléants : Au début de l'année, toute ta classe élira deux délégués et deux suppléants (ceux qui peuvent les remplacer si besoin). Ce sont les délégués qui iront aux conseils de classe des trois trimestres. Ils ont un rôle important, ils sont le lien entre la classe et les professeurs.

Aide aux devoirs : Ces heures se passent avec les professeurs du collège et les surveillants. Ce n'est pas dans l'emploi du temps. Cela permet d'aider les élèves à mieux s'organiser dans le travail et à progresser.

